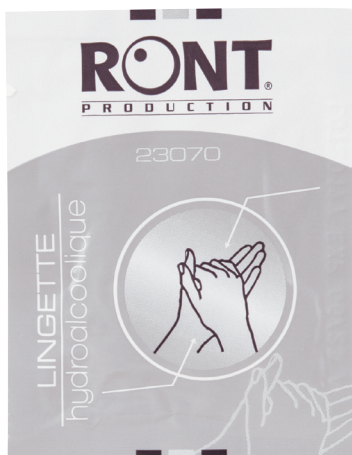


Lingettes hydroalcooliques Ront®



Description

- Indiquées pour le traitement hygiénique et la désinfection des mains par friction.
- Lingettes individuelles prêtes à l'emploi, imprégnées d'une solution hydroalcoolique pour le nettoyage et l'assainissement des mains, renforcés par une action mécanique.
- A base de 70% d'alcool isopropylique pour une désinfection efficace.
- Utilisables sans rinçage et sans essuyage.
- Large spectre antimicrobien : activité sur les bactéries, levures, moisissures et virus.
- L'efficacité sur un large spectre, associée à son excellente tolérance cutanée rendent ce produit indispensable et facilement transportable.
- Mode d'emploi simple : se frotter les mains avec la lingette sans oublier les bouts de doigts et espaces interdigitaux.
- Disponibles en sachet de 10 ou 100 lingettes et en carton de 1000 lingettes.

Référence	Conditionnement
18214L	Sachet de 10 lingettes
18214C	Sachet de 100 lingettes
18214M	Carton de 1000 lingettes



Caractéristiques techniques

- **Composition** : - Alcool isopropylique (CAS 67-63-0, CE 200-661-7) 69,5% ;
- Alcool éthylique (CAS 64-17-5, CE 200-578-6) 0,5% TP01.
- **Dimensions d'une lingette** : 19,5 x 14,5 cm.
- **Type de dispositif** : dispositif à usage unique destiné à un usage professionnel.
Produit biocide* TP1 et TP2.

*Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.



Précautions d'emploi

- Tenir hors de portée des enfants.
- Danger, liquide et vapeurs très inflammables.
Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Peut provoquer somnolence ou vertiges. Eviter de respirer les vapeurs.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- **En cas d'ingestion** : rincer la bouche. **NE PAS faire vomir.** Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
- **En cas d'inhalation** : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- **En cas de contact avec les yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Eliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
- Ne pas utiliser pour un usage autre que pour lequel le produit est prévu.